

Le 25 juin 2024

Messieurs les Présidents,

J'ai bien pris connaissance de votre courrier et vous en remercie.

Je vous en remercie d'autant plus que le dossier de la chasse est un dossier que je connais bien pour avoir collaboré depuis de nombreuses années tant au niveau national que départemental pour la défense de cette activité de loisir et d'aide à la protection des milieux et de la biodiversité.

En tant que parlementaire, j'ai participé notamment avec Henri Sabarot aux tables rondes « Chasse », j'ai été signataire et j'ai soutenu tous les amendements en faveur de la chasse dans les différents textes législatifs. J'ai été vice-présidente du Groupe chasse à l'Assemblée nationale.

En tant que conseillère départementale du canton Sud Médoc et Vice-présidente du conseil départemental de la Gironde, j'ai poursuivi ce soutien et les aides financières départementales.

Si je redevenais parlementaire le 7 juillet prochain, je reprendrai ce combat car cela en est un pour :

- Défendre TOUTES les chasses traditionnelles
- Défendre TOUTES les périodes de chasser (ex : l'oie mais pas seulement)
- Défendre la chasse française contre le tropisme de l'Europe
- Soutenir l'action en faveur de la biodiversité
- Défendre l'acceptation de la chasse dans notre société

Vous connaissez, indépendamment de cette saisine, ma position sur la chasse et les activités cynégétiques. Je vous la confirme.

Je vous d'agrée, Messieurs les Présidents, mes cordiales salutations.



Pascale GOT